



# Suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (2016-2020)

## Rapport annuel 2019

### INTRODUCTION

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 de la MRC des Basques a été adopté le 31 août 2016 et est entré en vigueur le 31 décembre 2016. Le rapport annuel présente les actions prévues au PGMR et indique l'état d'avancement de chacune d'elles pour les années 2016 à 2019. Il répond également à l'exigence de produire un rapport de suivi annuel fixé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

## Matières recyclables

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
1	Sensibiliser tous les secteurs à la collecte sélective.	Sensibiliser de façon soutenue le résidentiel et les ICI en utilisant divers outils de sensibilisation, de l'accompagnement et des services-conseils afin d'augmenter leur participation à la collecte sélective.	2016 à 2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	<p>Campagne de sensibilisation pour le secteur résidentiel (terrains de jeux, kiosques, festivals, écoles, porte-à-porte, médias sociaux et traditionnels (ISÉ)). Début d'une campagne de sensibilisation auprès des ICI (accompagnement, outils de sensibilisation et services-conseils).</p> <p><b>Rencontre avec Camping KOA afin de les accompagner dans le processus d'implantation d'un point de collecte sur le terrain de camping.</b></p> <p><b>Accompagne avec le camping municipal de Trois-Pistoles dans le cadre du Programme de reconnaissance ICI on recycle.</b></p>
2	Équiper les lieux publics de contenants de récupération et offrir un système de tri pour toutes les activités municipales.	Inviter et soutenir les municipalités dans leur participation au programme de la Table de récupération hors foyer afin d'équiper les lieux publics de contenants de récupération et offrir un système de tri.	2016	Municipalités	Réalisé en 2016 pour trois municipalités.	<p>Les municipalités de Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Mathieu-de-Rioux et Saint-Clément ont fait l'acquisition de contenants de récupération permettant un système de tri.</p> <p><b>Invitation aux municipalités à participer au programme Table pour la récupération hors foyer.</b></p>

## Matières recyclables

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
3	Augmenter le nombre de conseils municipaux sans papier.	Supprimer les documents format papier des conseils municipaux en équipant les élus d'ordinateurs portables ou de tablettes électroniques.	2018	Municipalités		Réalisée pour trois municipalités Ste-Rita, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Clément.
4	Créer des incitatifs financiers pour encourager la participation des ICI à la collecte sélective.	Choisir un modèle de tarification incitative via la taxation et le mettre en œuvre.	2018-2020	Municipalités	Subvention (FMV) acceptée et mise en place d'un projet pilote. Durée du projet pilote octobre 2018 à décembre 2020.	Mise en place d'une démarche avec les municipalités de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Mathieu-de-Rioux afin de mettre en place une réglementation sur une tarification incitative.

## Matières organiques

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
5	Sensibiliser tous les secteurs à la collecte des matières organiques.	Sensibiliser de façon soutenue le résidentiel, les ICI et les écoles en utilisant divers outils de sensibilisation, de l'accompagnement et des services-conseils afin d'augmenter leur participation à la collecte des matières organiques.	2016 à 2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	<p>Campagne de sensibilisation pour le secteur résidentiel (terrains de jeux, kiosques, festivals, écoles, porte-à-porte, médias sociaux et traditionnels (ISÉ)).</p> <p>Campagne de sensibilisation auprès des écoles. Fabrication de dépliants d'information. Réalisation d'une caractérisation. Rencontres d'information à divers endroits sur le territoire de la MRC ouvertes au public en général. Début d'une campagne de sensibilisation auprès des ICI (accompagnement, outils de sensibilisation et services-conseils). <b>Plan de communication SÉMER et Coéco.</b></p> <p><b>L'annonce en 2019 de l'augmentation, à partir de 2020, du coût de traitement des matières organiques par la SÉMER de Rivière-du-Loup nécessite une nouvelle approche à la sensibilisation des différents secteurs.</b></p>

## Matières organiques

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
6	Promouvoir l'herbicyclage, le compostage domestique et l'utilisation des points de dépôts pour les résidus verts.	Sensibiliser de façon soutenue l'herbicyclage, le compostage domestique et l'utilisation des points de dépôts pour les résidus verts à l'aide d'outils de sensibilisation, du porte-à-porte, des kiosques, des médias sociaux et traditionnels, etc..	2017 à 2020	MRC, municipalités	En continu 2016 à 2020.	Campagne de sensibilisation pour le secteur résidentiel (terrains de jeux, kiosques, festivals, écoles, porte-à-porte, médias sociaux et traditionnels (ISÉ)). Fabrication de deux dépliants d'information. Regarder la possibilité d'adopter une réglementation afin de restreindre l'accessibilité des dépôts pour les résidus verts à certaines périodes de l'année. <b>Sondage réalisé auprès de la population afin de mesurer la participation citoyenne à l'herbicyclage.</b>
7	Poursuivre les modes de compostage à Saint-Guy et Sainte-Rita suite aux projets-pilotes.	Sensibiliser et former de nouveaux citoyens pour assurer un bon taux de participation au compostage domestique et accompagner la municipalité de Sainte-Rita dans l'achat de composteurs domestiques (prévu pour 2018).	2016 et 2017	Municipalités	Modification de l'échéancier, en continu 2016 à 2020.	Campagne de sensibilisation auprès de la population des municipalités de Saint-Guy et Sainte-Rita (porte-à-porte, questionnaires, ISÉ). Distribution par la municipalité de Sainte-Rita en 2018 de composteurs domestiques. Le compostage domestique avec ou sans contenant est également pratiqué en complémentarité au composteur domestique sur l'ensemble du territoire des municipalités.

## Matières organiques

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
8	Mettre en place davantage de lieux de valorisation locaux pour les résidus verts.	Augmenter le nombre de dépôts verts et/ou ajouter des collectes de résidus verts.	2018	Municipalités	Modification de l'échéancier 2018-2019.	Difficilement réalisable, limitation dans les moyens de valorisation. À venir, une réglementation limitant les résidus verts à l'écocentre et campagne de sensibilisation afin de promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage. <b>Les milieux priorisent maintenant l'herbicyclage et le feuillicyclage. Les lieux de valorisation des résidus verts ont été en bonne partie délaissés.</b>
9	Créer des incitatifs financiers pour encourager la participation des ICI à la collecte des matières organiques.	Choisir un modèle de tarification incitative via la taxation et le mettre en œuvre.	2017 et 2018	Municipalités	Subvention (FMV) acceptée et mise en place d'un projet pilote. Durée du projet pilote octobre 2018 à décembre 2020.	Mise en place d'une démarche avec les municipalités de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Mathieu-de-Rioux afin de mettre en place une réglementation portant sur la tarification incitative et instaurer une collecte des matières organiques.
10	Diffuser un guide sur la valorisation des boues municipales.	Étudier les bonnes pratiques de recyclage ou de valorisation des boues municipales et les adapter à la région. Diffuser un guide sur la valorisation des boues municipales pour l'ensemble des municipalités.	2017	MRC	Réalisé en 2017	1)Planification d'un programme de recyclage 2)Études de cas de recyclage des biosolides municipaux 3)Guide d'élaboration des appels d'offres.

## Matières organiques

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
11	Compiler les données sur la génération et le mode de disposition des boues municipales.	Faire le suivi des quantités et du taux de valorisation de l'ensemble des matières générées sur le territoire.	2017	MRC, municipalités	Échéancier modifié 2018-2020.	
12	Préconiser le recyclage des boues municipales sur des terres agricoles.	Offrir du service-conseil aux municipalités pour la planification de leurs vidanges et la recherche de débouchés de valorisation.	2020	MRC, Municipalités		
13	Mettre en place une réglementation municipale sur la collecte, la disposition et le traitement des boues de fosses septiques.	Adopter des règlements qui préconisent le recyclage ou la valorisation des boues de fosses septiques et l'accès à l'information. Proposition d'un règlement type par la MRC.	2017	Municipalités	Échéancier modifié 2018-2020.	

## Résidus de construction, rénovation et démolition

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
14	Obtenir des données plus précises des recycleurs privés et du MELCC sur les résidus CRD.	Établir une collaboration avec les récupérateurs privés afin d'obtenir des données pour faire le suivi des quantités générées et valorisées en provenance du secteur ICI. Réaliser des demandes auprès de Recyc-Québec et du MELCC pour mettre en place des outils réglementaires permettant l'obtention de données standardisées.	2019	MRC		<b>Difficilement réalisable, les données ne sont pas publiques.</b>
15	Diffuser les bonnes pratiques sur la gestion des résidus de béton, de briques et d'asphalte auprès des municipalités locales.	Utiliser un guide existant ou compiler les informations pertinentes dans un guide et le diffuser auprès des municipalités. Offrir du service-conseil aux municipalités.	2018	MRC	Réalisé	Diffusion d'un guide dans les municipalités. <b>Distribution d'un feuillet aux municipalités à remettre lors de l'émission des permis de construction, de rénovation et de démolition.</b>
16	Intégrer une obligation de valoriser les résidus de béton, de brique et d'asphalte ainsi que de bois dans les contrats municipaux.	Intégrer une obligation de recycler ou de valoriser les résidus de bois, de béton, de brique et d'asphalte dans les contrats avec les entrepreneurs.	2018	Municipalités	Réalisé	Sensibilisation auprès des municipalités. <b>Une entreprise récupère et valorise le béton, la brique et l'asphalte.</b>



## Résidus de construction, rénovation et démolition

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
17	Distribuer du matériel d'ISÉ concernant les CRD lors de l'émission de permis aux secteurs résidentiel, ICI et CRD.	Produire un document d'information et le distribuer aux municipalités (inclure un rappel sur l'interdiction des dépôts sauvages). Offrir du service-conseil aux inspecteurs municipaux.	2017 à 2020	MRC et municipalités	En continu	Matériel distribué aux municipalités à remettre lors de l'émission des permis de construction, de rénovation et de démolition.
18	Faire la promotion des 3RV-E et des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles auprès des entreprises du secteur CRD.	Distribuer des outils de sensibilisation. Faire du service-conseil auprès des entrepreneurs en construction.	2018	MRC	Réalisé	Sensibilisation et sondage effectués par Co-éco auprès des entrepreneurs.
19	S'assurer que les services du futur écocentre du LET de Rivière-du-Loup soient disponibles aux ICI des Basques.	Créer une entente avec la ville de Rivière-du-Loup afin d'établir un prix pour les ICI des MRC autres que Rivière-du-Loup. Établir un horaire de service d'écocentre adéquat pour les ICI. Établir un tarif de disposition des matières.	2018	MRC	En attente	En attente de la construction du futur écocentre de Rivière-du-Loup.

## Résidus de construction, rénovation et démolition

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
20	Informer les ICI des services offerts à l'écocentre de Trois-Pistoles ou les orienter au futur écocentre du LET de Rivière-du-Loup.	Élaborer un plan de communication dirigé aux ICI afin de promouvoir les services offerts par les écocentres. Communiquer aux ICI les horaires, les tarifs, les matières acceptées, etc.	2017 et 2018	MRC ou Écocentre	En attente	En attente de la construction du futur écocentre de Rivière-du-Loup. <b>Information en continue par l'écocentre de Trois-Pistoles.</b>

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
21	Réaliser une campagne d'information sur le tri des matières auprès de la population.	Réaliser une campagne d'information à l'aide d'outils de sensibilisation.	2016 et 2018	MRC	En continu 2016 à 2020.	Campagne de sensibilisation (terrains de jeux, kiosques, festivals, écoles, porte-à-porte, médias sociaux et traditionnels (ISÉ)). Fabrication de dépliants d'information.
22	Réaliser une campagne d'information sur le tri des matières auprès de la population touristique.	Réaliser une campagne d'information à l'aide d'outils de sensibilisation.	2018 et 2019	MRC	Réalisé 2017 et 2018.	Campagne de sensibilisation réalisée auprès de la population touristique de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Mathieu-de-Rioux et St-Simon(distribution de matériel ISÉ et séances publiques d'information).

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
23	Indiquer séparément les coûts reliés aux déchets, aux matières recyclables, aux matières organiques et à l'écocentre dans le budget annuel de la MRC.	Calculer les coûts pour chaque type de matières (collecte, transport, traitement) ainsi que pour le service d'écocentre. Indiquer les coûts par type de matières dans le budget annuel.	2016	MRC	Réalisé 2016	
24	Sensibiliser la population aux différences de coûts entre les matières recyclables, les déchets et les matières organiques.	Conception et distribution d'un dépliant d'information indiquant clairement les différences de coûts entre les déchets, les matières recyclables et les matières organiques (collecte, transport, traitement).	2017 et 2018	MRC	2019	<b>Difficilement réalisable en raison de l'annonce en 2019 de l'augmentation du coût de traitement des matières organiques par la SÉMER. Coût élevé des collectes et du traitement des matières recyclables.</b>

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
25	Analyser les coûts de gestion des matières recyclables, des matières organiques et des déchets en vue de les indiquer sur des lignes distinctes dans les comptes de taxes.	À partir du budget annuel ventilé de la MRC et des quotes-parts, répartir les coûts par type de matières sur les comptes de taxes.	2017	Municipalités	Nouvel échéancier 2018 à 2020.	Mise en place d'une démarche avec les municipalités de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Mathieu-de-Rioux dans le cadre du projet pilote subventionné par le FMV. <b>Contraintes soulevées par l'annonce en 2019 de l'augmentation, à partir de 2020, du coût de traitement des matières organiques par la SÉMER de Rivière-du-Loup et la crise du marché des matières recyclables.</b>
26	Réaliser une étude de caractérisation des déchets résidentiels.	Réaliser une étude de caractérisation des déchets résidentiels afin d'évaluer l'efficacité des actions mises en oeuvre et formuler des recommandations futures.	2019 et 2020	MRC	<b>Difficilement réalisable</b>	<b>En attente des nouvelles orientations du MELCC sur la gestion des matières recyclables.</b>
27	Offrir un service-conseil en gestion des matières résiduelles aux ICI du territoire.	Offrir des formations, faire des visites dans les ICI et tenir des conférences.	2018	MRC	Nouvel échéancier 2018-2020.	Démarches réalisées à partir du projet pilote FMV.

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
28	Promouvoir et encourager la mise en place des mesures de réduction à la source et de réemploi dans les municipalités.	Promouvoir les activités de réduction à la source (ex. : distribution de composteurs domestiques à faibles coûts);Organiser et/ou encourager des activités de réemploi (ex. : ventes de débarras, vente de meubles aux écocentres);Offrir des programmes de financement (ex. : couches lavables);Diffuser un répertoire des organismes assurant la récupération et le réemploi des matières en précisant les matières acceptées par ceux-ci.	2019 et 2020	Municipalités et MRC	Nouvel échéancier 2018.	Capsules présentées par Co-éco, marchés aux puces, écocentre et <b>services d'une ressourcerie</b> sur le territoire de la MRC.
29	Analyser la pertinence et la possibilité d'implanter un deuxième écocentre sur le territoire.	Analyser la faisabilité technique et financière d'implanter un deuxième écocentre sur le territoire de la MRC.	2018 et 2019	MRC	En cours de réalisation.	<b>En attente des nouvelles orientations du MELCC sur la gestion des matières recyclables.</b>
30	Modifier la réglementation des matières résiduelles de la MRC afin d'interdire certaines matières dans le bac à déchets.	Mettre à jour le règlement de la MRC en y ajoutant les matières prohibées des bacs à déchets : les résidus verts, le papier carton (assimilable à la collecte sélective), le bois, les MOTS et les matières recyclables.	2016	MRC	Réalisé en 2017	Le règlement en vigueur depuis le 1er mai 2018.

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
31	Déterminer un mode de tarification des matières résiduelles de la MRC afin d'interdire certaines matières dans le bac à déchets.	Fixer une taxation des ICI plus élevée pour les déchets que pour les matières recyclables et les matières organiques et déterminer un mode de tarification (type d'usage, poids, volume, fréquence, nombre de levées, etc.); Modifier les règlements de taxation des matières résiduelles.	2017 et 2018	Municipalités	Subvention (FMV) acceptée et mise en place d'un projet pilote. Durée du projet pilote octobre 2018 à septembre 2020.	Mise en place d'une démarche avec les municipalités de Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Mathieu-de-Rioux afin de mettre en place une réglementation sur une tarification incitative.
32	Exclure les encombrants valorisables de la collecte des déchets conditionnellement à la mise en place de débouchés de réemploi.	Exclure les encombrants de la collecte des déchets lors du renouvellement du contrat de collecte afin de les collecter dans un camion non tasseur; Mettre en place un mode de traitement et des débouchés pour les encombrants.	2020	MRC et municipalités	En cours de réalisation (2018).	Réalisée en partie suite à la mise en service d'une ressourcerie.
33	Augmenter la quantité de résidus domestiques dangereux collectés sur le territoire.	Augmenter le nombre de points de dépôts des résidus domestiques dangereux dans les municipalités; Organiser une ou deux collectes itinérantes des résidus domestiques dangereux par an.	2018	MRC/Co-éco	Nouvel échéancier 2018 à 2020.	<b>Dépliants dans les municipalités. Inventorier les points de dépôts sur le territoire.</b>

## Élimination

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
34	Évaluer la pertinence de partager certains services en gestion des matières résiduelles avec la MRC de Rivière-du-Loup.	Prendre entente avec la MRC de Rivière-du-Loup pour partager certains services ou infrastructures en gestion des matières résiduelles telles que la promotion du tri des matières résiduelles ou l'utilisation de l'écocentre de Rivière-des-Vases.	2020	MRC	En cours de réalisation (2018).	En attente des résultats d'une démarche avec le MAMH (statut de Co-éco). <b>Contraintes provenant de la crise du marché des matières recyclables.</b>

**Suivi**

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
35	Poursuivre l'optimisation des collectes de matières résiduelles en place afin de réduire les coûts et de limiter le transport.	Poursuivre l'optimisation des collectes afin de réduire les coûts et de limiter le transport.	2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	
36	Distinguer les matières résidentielles de celles des ICI des collectes municipales.	Étudier et comparer diverses pistes de solutions qui permettraient de répartir les quantités de matières en fonction des générateurs.	2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	Méthode prévue au nouveau contrat de juin 2020.



**Suivi**

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
37	Faire le suivi mensuel des quantités collectées de matières organiques pour chaque municipalité.	À partir des données, faire le suivi mensuel par municipalité d'année en année.	2016 à 2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	
38	Faire le suivi annuel des quantités de boues de fosses septiques collectées et le taux de valorisation par municipalité.	À partir des données, faire le suivi mensuel par municipalité d'année en année.	2016 à 2020	MRC	En cours de réalisation.	Réglementation sur la vidange des fosses septiques.
39	Faire le suivi annuel des quantités de matières recyclables collectées par municipalité.	À partir des données, faire le suivi mensuel par municipalité d'année en année.	2016 à 2020	MRC	Non réalisable.	En attente du nouveau contrat de collecte pour 2020.
40	Faire le suivi annuel des quantités de déchets éliminés par municipalité.	À partir des données, faire le suivi mensuel par municipalité d'année en année.	2016 à 2020	MRC	En continu 2016 à 2020.	

## Suivi

No	Mesures	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
41	Faire le suivi annuel des quantités générées, des taux de valorisation et des coûts du secteur ICI.	Faire le suivi annuel des quantités générées, des taux de valorisation et des coûts du secteur ICI.	2016 à 2020	MRC	Subvention (FMV) acceptée et mise en place d'un projet pilote. Durée du projet pilote octobre 2018 à décembre 2020.	Mise en place d'une démarche afin de connaître les quantités générées, des taux de valorisation et des coûts des secteurs ICI.
42	Organiser une séance d'échanges et d'information sur la gestion de matières résiduelles avec les employés et élus municipaux.	Organiser une séance d'échanges et d'information avec les employés et les élus municipaux.	2018	MRC	<b>En continu 2016 à 2020.</b>	<b>Diverses échanges et consultations concernant l'évolution et les attentes en gestion des matières résiduelles.</b>